

Petit guide des choix de 5^e année

Filière franco-allemande

Année 2018-2019

Ce petit guide vous expose les possibilités qui vous sont offertes en 5^e année dans le cadre de la filière franco-allemande ; elles incluent la rédaction d'un rapport de stage long (à Sciences Po Lille) ou d'un mémoire de master (à la WWU Münster). Les possibilités exposées ci-dessous relèvent globalement de 4 grandes catégories : après avoir effectué obligatoirement votre 3^e année dans le cadre de la première année du cycle master de Sciences Po Lille, puis votre 4^e année dans le cadre de la première année du master IEG à la WWU Münster, vous pouvez effectuer votre 5^e année de FIFA / 2^e année de master :

- 1) à Sciences Po Lille
- 2) dans un cursus en coopération avec Sciences Po Lille
- 3) à l'Ifpol de la WWU Münster
- 4) à l'Ifpol et dans une université partenaire de la WWU Münster (semestre externalisé)

Ces possibilités sont très étendues : veillez néanmoins à bien rester dans le cadre des formations autorisées !

Sortir de ce cadre, c'est abandonner délibérément votre cursus en FIFA ; c'est renoncer à votre diplomation et devoir rembourser toutes les sommes que vous avez reçues de l'UFA sous forme de bourses de mobilité. En revanche, toutes les possibilités listées dans ce document vous permettent de valider votre cursus FIFA et d'obtenir ainsi le diplôme de Sciences Po Lille, le master de la WWU Münster et le certificat de l'UFA, de même qu'un éventuel diplôme complémentaire obtenu dans l'établissement où vous pourriez passer votre 5^e année.

Inscriptions et frais d'inscription (*pour des détails, voir : Petit guide des inscriptions et frais d'inscription*)

Comme les années précédentes, vous devez procéder en 5^e année à des inscriptions multiples. Celles-ci concernent jusqu'à 4 établissements en même temps. L'inscription est obligatoire pour tous :

- 1) à l'UFA,
- 2) à Sciences Po Lille,
- 3) à la WWU Münster ;
- 4) une inscription complémentaire s'ajoute dans l'établissement qui vous accueille en 5^e année si vous ne l'effectuez ni à Sciences Po Lille ni à la WWU Münster.

La triple inscription à l'UFA, à Sciences Po et à la WWU est indispensable pour que vous puissiez valider votre cursus et que vous puissiez être diplômé (à défaut, vous seriez considéré comme démissionnaire).

Pour autant, **vous ne payez les frais d'inscription que là où vous effectuez votre cursus** : Sciences Po Lille ou WWU Münster. Si vous effectuez votre 5^e année dans un établissement partenaire, vous serez amené à y payer des frais d'inscriptions complémentaires qui peuvent être très variables. Si vous effectuez votre 5^e année à Sciences Po Lille en apprentissage, vos frais d'inscription seront pris en charge par votre employeur.

1) La 5^e année à Sciences Po Lille

Majeure, stage et bourse de mobilité

La 5^e année à Sciences Po Lille est validée par 60 crédits. Les étudiant.e.s qui choisissent cette option reprennent au semestre 3 leur cursus dans la majeure suivie en 3^e année. Au semestre 4, ils.elles doivent systématiquement réaliser un stage de 6 mois (à l'exception des majeures CFI et PPE dont la 5^e année s'effectue hors-les-murs, et des cursus CFI et MIC réalisés en apprentissage) et rédiger un rapport de stage qui sera évalué de manière binationale. Au terme de leur année, ils.elles obtiennent le diplôme de Sciences Po Lille et le master de la WWU.

Les étudiant.e.s entré.e.s du côté allemand peuvent continuer de recevoir la bourse de mobilité de l'UFA lors de leur cursus à Sciences Po au semestre 3. En outre, tous les étudiant.e.s de FIFA sont éligibles à la bourse de l'UFA pendant leur stage au semestre 4, à condition que celui-ci réponde aux critères de l'UFA (notamment qu'il ait lieu dans le pays partenaire ou équivalent) et qu'il reste pour cela des fonds disponibles (or les semestres d'études absorbent malheureusement déjà la quasi-totalité des bourses disponibles, quoi que de manière variable chaque année). Pour cette raison, merci de bien vouloir indiquer dès que possible à Mme Roßmöller (Münster) et à Mme Laporte (Lille) le lieu et l'institution où vous comptez effectuer votre stage (vous serez sollicités en ce sens). Cela permettra de préparer les demandes de financement, même si l'argent (s'il est disponible) ne pourra vous être versé par la WWU qu'après signature de votre convention et vérification des conditions de votre stage auprès de Sciences Po Lille.

Les étudiant.e.s de FIFA peuvent enfin postuler comme les autres à l'aide du fonds de mobilité internationale de Sciences Po Lille pour leur stage de 5^e année si ce stage a lieu à l'étranger. Les bourses sont attribuées sur trois critères : le critère social, le coût de la vie dans le pays d'accueil et le coût de l'acheminement sur place (sur justificatifs : avis d'imposition, justificatif de bourse, convention signée, stage non rémunéré). Les étudiant.e.s reçoivent à ce sujet un mail d'information en novembre, pour une commission qui se réunit en général début décembre.

Le rapport de stage

Attention : Les étudiant.e.s de FIFA sont tenu.e.s d'apporter un soin particulier au **titre** de leur rapport de stage, car ce titre figurera sur le diplôme de master qu'ils.elles obtiendront à Münster (de la même manière que pourrait y figurer le titre d'un mémoire de master). Il est donc fortement recommandé de le problématiser et de le généraliser. Evitez par exemple d'intituler votre rapport « Stage long effectué chez Médecins du monde au Tchad », mais préférez « Médecins du monde : les défis actuels du travail humanitaire en Afrique ».

Le rapport de stage doit comporter environ 40 pages hors annexes. Il fera l'objet d'une vérification anti-plagiat systématique. Le rapport comporte différents éléments : la présentation de la structure d'accueil, le descriptif des tâches confiées, une critique nuancée de l'expérience sur le terrain. Une attention particulière doit être portée au choix des annexes. Pour les étudiant.e.s de FIFA, ce rapport doit être rédigé **obligatoirement en français** et complété d'une **partie en allemand (une dizaine de pages)**. Le rapport de stage (version complète) doit être remis à la fin du mois d'août : une **version numérique** à adresser à votre responsable principal de stage à Lille, votre responsable de

majeure et au service des stages ; une **version papier** à envoyer au service des stages pour remise à la bibliothèque ; une **version papier** à votre responsable secondaire de stage à Münster.

Le rapport de stage peut donner lieu à une **soutenance** qui reste facultative (la décision revient à votre responsable de majeure en accord avec votre responsable de stage à Sciences Po Lille, notamment si le rapport n'est pas jugé satisfaisant). La **note** permettant de valider le stage est calculée en faisant la moyenne des différentes notes obtenues : celle des responsables de stage, avec prise en compte de l'évaluation du/de la tuteur.trice et éventuellement de la soutenance. Cette note est portée sur votre relevé et compte pour l'obtention du diplôme de Sciences Po Lille, de même que pour celle du master de la WWU.

Pour plus de détails sur le stage de 5^e année et le rapport, voir le « **Petit guide des stages au cours du cursus FIFA** » et le « **Petit Guide du rapport de stage en FIFA5** ». Vous pouvez également vous reporter à la charte des stages de 5^e année : <http://www.sciencespo-lille.eu/charte-des-stages-le-rapport-de-stage>.

Remarque : Les étudiant.e.s qui choisissent la **majeure CFI** hors apprentissage effectuent leur 5^e année dans une université ou une école de commerce, en France ou à l'étranger, qui délivre **en un an** un diplôme de master dans le domaine du management (ressources humaines, stratégie, systèmes d'information, marketing...). Les étudiant.e.s qui choisissent la **majeure PPE** effectuent leur 5^e année dans un établissement, en France ou à l'étranger, qui délivre **en un an** un diplôme de master recherche en lien avec le curriculum suivi à Sciences Po Lille. Les candidatures retenues par ces établissements sont soumises à l'accord d'un jury présidé par le directeur des études de Sciences Po Lille. Pour plus d'informations, se reporter à l'article 2-9-4 du règlement des études.

NB A l'issue de leur 5^e année, ces étudiant.e.s de FIFA obtiennent le diplôme de Sciences Po Lille et le master de la WWU. Ils.elles obtiennent en outre le master de l'université ou de l'école qui les accueille pour leur 5^e année. Le régime de la double-diplomation s'impose et ils.elles doivent rédiger un mini-mémoire supplémentaire (voir point 5).

Formations en apprentissage et mémoire d'apprentissage

La possibilité existe désormais d'effectuer une **5^e année CFI** ou une **5^e année MIC** en apprentissage. Cette possibilité consiste à suivre une formation en alternance entre périodes de cours et périodes en entreprise (y compris à l'étranger et notamment en Allemagne, si le contrat est rédigé avec le siège français de l'entreprise). Ces formations comprennent un nombre important d'heures de cours théoriques réparties tout au long de l'année (de septembre à juin), et elles offrent en outre une formation pratique professionnalisante. Pour plus d'informations : <http://www.sciencespo-lille.eu/la-formation-en-apprentissage>. Les étudiant.e.s concerné.e.s par la 5^e année en apprentissage doivent rédiger un **mémoire d'apprentissage**, qui a pour objectif de leur faire prendre du recul sur leur expérience d'apprentissage et qui est destiné à la fois à Sciences Po Lille et à la structure qui les emploie.

Attention : Les étudiant.e.s de FIFA sont tenu.e.s d'apporter un soin particulier au **titre** de leur mémoire, car ce titre figurera sur le diplôme de master qu'ils.elles obtiendront à Münster (de la même manière que pourrait y figurer le titre d'un mémoire de master). Il est donc fortement recommandé de le problématiser et de le généraliser. Evitez par exemple d'intituler votre rapport « Mon expérience professionnelle chez Euroland Consulting », mais préférez « Conseil en management : les enjeux de la conduite de projets dans tel domaine ».

Le mémoire d'apprentissage fera l'objet d'une vérification anti-plagiat systématique. Sa rédaction donne lieu à des rapports et/ou à des étapes de validation intermédiaires, selon les indications fournies par majeure. Le mémoire final comporte différents éléments : une première partie consacrée à un retour d'expérience, une deuxième partie consacrée à une étude-conseil pour la structure qui vous emploie. Pour les étudiant.e.s de FIFA, ce mémoire doit être rédigé obligatoirement en français et complété d'une troisième partie en allemand (une dizaine de pages) ; le contenu de cette dernière partie est précisé dans un document intitulé « **Petit guide du mémoire d'apprentissage en FIFA5** ». Le mémoire (version complète) doit être remis à la mi-juin en version papier + version numérique : à votre responsable maître d'apprentissage, à votre tuteur.trice pédagogique à Sciences Po Lille, ainsi qu'à votre évaluateur.trice à Münster. Ces trois personnes formeront votre jury de soutenance. Le mémoire d'apprentissage donne en effet lieu à une soutenance qui doit avoir lieu avant le 15 juillet (l'évaluateur.trice allemand.e peut y participer par vidéo-conférence). La note permettant de valider l'apprentissage prend en compte la qualité des échanges lors du suivi, celle du mémoire et celle de la soutenance. Cette note est portée sur votre relevé et compte pour l'obtention du diplôme de Sciences Po Lille, de même que pour celle du master de la WWU.

Remarque : Les étudiant.e.s (allemand.e.s en l'occurrence) qui s'engagent dans cette voie ne peuvent pas recevoir de bourse de mobilité de l'UFA. Il faut cependant noter que ces cursus en alternance donnent lieu à rémunération et que les frais d'inscription à Sciences Po Lille sont pris en charge par la structure employeuse.

NB A l'issue de leur 5^e année, ces étudiant.e.s (comme tous les étudiant.e.s de CFI ou de MIC) obtiennent le diplôme de Sciences Po Lille, ainsi que pour les FIFA le master de la WWU.

2) Autres possibilités en lien avec Sciences Po Lille

Aux masters gérés en propre par Sciences Po Lille (4 spécialités, 9 majeures), s'ajoutent d'autres formations accessibles aux étudiant.e.s en 5^e année : ceux.celles-ci peuvent bénéficier de la mutualisation inter-IEP, ils.elles ont la possibilité de terminer leur scolarité dans un master en collaboration avec l'Université de Lille ou par un master en un an parmi ceux autorisés, ils.elles ont également accès à certains double-masters se déroulant sur deux ans ou encore à la procédure recherche. Toutes ces possibilités sont présentées pour leur information aux étudiant.e.s de FIFA au début de leur 3^e année universitaire (en même temps que la 4^e année pour les étudiant.e.s de Filière générale).

a) La mutualisation inter-IEP

La procédure de mutualisation obéit à des règles communes à l'ensemble des IEP qui y participent :

- 1°) les étudiant.e.s lillois.es doivent présenter un dossier pour obtenir l'accord du directeur des études ;
- 2°) ces étudiant.e.s présentent leur candidature à la 5^e année de leur choix dans un autre IEP.

Cette procédure est soumise à la « clause de non-concurrence » : un.e étudiant.e ne peut demander à suivre une formation de 5^e année dans un autre IEP que si cette formation – ou la thématique générale de cette formation – n'est pas déjà proposée dans son IEP d'origine. Les étudiant.e.s reçoivent à ce sujet un mail d'information fin décembre, le dossier est disponible sur le site de Sciences Po Lille à la mi-février.

NB A l'issue de leur 5^e année, ces étudiant.e.s de FIFA obtiennent le diplôme de Sciences Po Lille, ainsi que le master de la WWU. Ils.elles n'obtiennent pas le diplôme de l'IEP qui les accueille pour leur seule 5^e année, ils.elles ne sont donc pas soumis.es au régime de la double-diplomation (voir point 5).

b) Les masters en collaboration avec l'Université de Lille

Les masters concernés sont le fruit d'une collaboration entre Sciences Po Lille et l'Université de Lille. Ces masters sont des « Masters 2 » : ils proposent une 5^e année accessible après une 4^e année validée, quelle que soit la spécialité et la majeure d'origine. Ces masters sont les suivants :

- le Master 2 « Métiers de la Recherche en Sciences politiques (**MRSP**) ;
- le Master 2 « Métiers de l'enseignement en Sciences économiques et sociales » (**MESES**) pour préparer les concours du CAPES et de l'agrégation en Sciences sociales ;
- la « Préparation à l'**Agrégation d'histoire** ».

Les étudiant.e.s reçoivent à ce sujet un mail d'information en février et font leur demande pour ces formations au moment de choisir le lieu où ils.elles feront leur 5^e année, avant la fin mars.

NB A l'issue de leur 5^e année, ces étudiant.e.s de FIFA obtiennent le diplôme de Sciences Po Lille et le master de la WWU. Dans les deux premiers cas, ils.elles obtiennent en outre le master de l'Université de Lille qui les accueille pour leur 5^e année, le régime de la double-diplomation s'impose donc (cependant pour le MESES, la charge de travail de la préparation aux concours les dispense du mini-mémoire supplémentaire ; pour la préparation à l'agrégation d'histoire, il n'y a pas de double-diplomation et donc pas de mini-mémoire non plus, voir point 5).

c) Les autres masters autorisés

En fonction de la majeure d'origine, les étudiant.e.s peuvent accéder à d'autres formations qui se déroulent nécessairement en 1 an :

- d'autres Masters 2 de l'Université de Lille ;
- des masters de l'Université Paris-Dauphine ;
- les MS et Msc de certaines écoles de commerce ;
- certaines écoles de journalisme reconnues par la profession* ;
- l'Université Johns Hopkins à Bologne ;
- les écoles nationales supérieures (ENS)
- l'Université du Kent à Bruxelles.

Les étudiant.e.s reçoivent à ce sujet un mail d'information en février et font leur demande pour ces formations au moment de choisir le lieu où ils.elles feront leur 5^e année, avant la fin mars. Les candidatures retenues par ces établissements sont soumises à l'accord d'un jury présidé par le directeur des études de Sciences Po Lille.

* Centre de Formation des Journalistes (CFJ), Ecole de journaliste de Sciences Po, Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ), Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille-Centre universitaire d'Enseignement du Journalisme (EJCAM), IJBA, CELSA, Ecole de Journalisme de Toulouse (EJT), Ecole de Journalisme de Grenoble-Echirolles, Institut Français de Presse (IFP), Institut Pratique du Journalisme de l'Université de Paris-Dauphine (IPJ)

NB A l'issue de leur 5^e année, ces étudiant.e.s de FIFA obtiennent le diplôme de Sciences Po Lille et le master de la WWU. Ils.elles obtiennent en outre le master de l'université qui les accueille pour leur 5^e année. Le régime de la double-diplomation s'impose et ils.elles doivent rédiger un mémoire franco-allemand supplémentaire (voir point 5).

Remarque : Depuis 2017, une année de Master 2 au Collège d'Europe n'est plus reconnue comme possible 5^e année (quelle que soit la filière). Il reste néanmoins toujours possible d'effectuer une année de spécialisation au Collège d'Europe après la fin du cursus à Sciences Po Lille, ce qui augmente les chances d'obtenir une bourse et permet à cette formation complémentaire de jouer à plein son rôle de tremplin.

d) Le Double-diplôme Sciences Po / ESJ – Ecole supérieure de journalisme de Lille (2 ans)

Les étudiant.e.s de FIFA en fin de 4^e année, comme les étudiant.e.s de Filière générale en fin de 3^e année, peuvent accéder au double-diplôme Sciences Po Lille / ESJ par une voie d'accès spécifique. Ces étudiant.e.s sont déclaré.e.s admissibles sans avoir à passer les épreuves écrites d'admissibilité. Les étudiant.e.s reçoivent à ce sujet un mail d'information en janvier, ils.elles doivent suivre le cours de « Questions d'actualités » (dispensé sur le campus virtuel en février et mars), et ils.elles doivent passer une épreuve dite de « Libre propos » quelques jours avant le début des épreuves orales, puis passer les épreuves orales avec l'ensemble des admissibles. Pour plus d'informations :

http://www.sciencespo-lille.eu/sites/default/files/Etudier/offre_de_formation/presentation_esj-scpolille.pdf

NB Ces étudiant.e.s obtiennent après deux ans (à l'issue de leur 6^e année) le diplôme de l'ESJ en plus du diplôme de Sciences Po Lille et du master de la WWU.

Remarque : La FIFA, double-cursus franco-allemand, ne peut pas se combiner avec un double-master international de Sciences Po Lille (« Europe and the world » avec l'Université du Kent, « Etudes européennes, Europe centrale et orientale » avec l'Université de Szeged).

e) La procédure recherche

La procédure recherche désigne la possibilité, quelle que soit la spécialité de master d'origine, de demander à effectuer une dernière année du diplôme de Sciences Po Lille dans une institution française ou étrangère proposant une deuxième année de master orientée vers la recherche. Les étudiant.e.s de FIFA en fin de 4^e année, comme les étudiant.e.s de filière générale en fin de 4^e année, peuvent déposer un projet de recherche associé à une institution d'enseignement supérieur française ou étrangère qui sera évalué par la Commission scientifique de Sciences Po Lille.

Les étudiant.e.s reçoivent à ce sujet un mail d'information en février et doivent déposer leur candidature en mars.

NB A l'issue de leur 5^e année, ces étudiant.e.s de FIFA obtiennent le diplôme de Sciences Po Lille et le master de la WWU. Ils.elles obtiennent en outre le master recherche de l'institution qui les accueille pour leur 5^e année. Le régime de la double-diplomation s'impose et ils.elles doivent rédiger un mémoire franco-allemand supplémentaire (voir point 5).

3) La 5^e année à l'Ifpol de Münster

[La 5^e année à l'Ifpol est régie par le règlement des études (Prüfungsordnung) disponible sur le site de l'Ifpol.]

Cursus et bourse de mobilité

La 5^e année à l'Ifpol de Münster est validée par 60 crédits. Les étudiant.e.s qui optent pour cette possibilité choisissent 3 modules parmi 5. Ils.elles assistent aux cours et valident les 30 crédits correspondant. Ils.elles participent en outre deux semestres durant à un séminaire de recherche (*Forschungskolloquium*, 6 crédits) et ils.elles rédigent un mémoire de recherche permettant de valider le master (*Masterarbeit*, 24 crédits). Ce mémoire de master est codirigé par un.e enseignant.e de la WWU et un.e enseignant.e de Sciences Po Lille.

Les étudiant.e.s entré.e.s côté français qui effectuent leur 5^e année à Münster peuvent continuer à recevoir la bourse de mobilité de l'UFA, dans la mesure des fonds disponibles.

Le mémoire de master (*Masterarbeit*)

Conditions préalables	L'inscription au <i>Masterarbeit</i> repose sur la validation préalable de 90 crédits de master (60 crédits de 4 ^e année et 30 crédits pour les modules du premier semestre de 5 ^e année).
Délai d'inscription	Une date limite d'inscription (début mars) vous est communiquée chaque année : il faut la respecter pour pouvoir terminer vos études dans le <i>Regelstudienzeit</i> et être diplômé.e avec votre promo au mois de décembre suivant.
Délais de rédaction et dépôt du mémoire	A partir de la date d'inscription, le délai de rédaction du mémoire est de 4 mois. Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires imprimés (dactylographiés, paginés et reliés) et accompagnés d'une version numérique. L'inscription et le dépôt se font auprès du <i>Prüfungsamt</i> du cursus (Prüfungsamt I de la WWU Münster). Si le délai de 4 mois n'est pas respecté, le travail reçoit la note de 5,0 (non validé).
Volume du mémoire	Le mémoire de master est en principe rédigé en allemand, il comprend 18.000 à 20.000 mots, ainsi qu'un résumé en français d'environ 5.000 mots.
Accompagnement méthodologique	Pendant le cursus de 5 ^e année à la WWU, la préparation et la rédaction du mémoire sont accompagnées dans le cadre du <i>Forschungskolloquium</i> (module 16). La note finale du <i>Forschungskolloquium</i> est celle de la soutenance du mémoire.
Forme du mémoire	Le mémoire doit comporter une page de titre, un sommaire et une bibliographie. Il doit contenir en outre une déclaration sur l'honneur attestant l'originalité du travail, le référencement complet de toutes les sources et l'absence de plagiat.
Remarque	Le choix des examinateur.trices revient à chaque étudiant.e. Mais il faut indiquer à l'examinateur.trice français.e qui accepte de vous encadrer qu'il s'engage à rédiger un rapport de deux pages environ sur le mémoire et à participer à la soutenance qui se tient dans les tous premiers jours de septembre (avant la rentrée universitaire donc).

4) Autres possibilités en lien avec l'Ifpol

Les étudiant.e.s qui optent pour une 5^e année à la WWU Münster ont la possibilité d'effectuer un semestre dans une des nombreuses universités partenaires de l'Ifpol en Europe. Pour la liste des partenariats, voir le lien suivant : https://www.uni-muenster.de/imperia/md/content/ifpol/international/erasmus/ifpol_partneruni_webseite_stand_jan_2017.pdf

Il faut pour cela obtenir une autorisation de la responsable FIFA à Münster, Mme Fuchs, et clarifier les détails du séjour avec la scolarité de l'établissement concerné. Vérifiez bien auprès de Mme Fuchs que les cours que vous envisagez de valider pourront bien être reconnus par la WWU dans le cadre de votre cursus !

Il est en outre désormais possible de passer un semestre à l'étranger comme « Free Mover », dans une université de votre choix même si elle n'a pas signé de partenariat avec l'Ifpol. Les conditions ci-dessus s'appliquent (autorisation, vérification préalable de la reconnaissance des cours envisagés). En revanche, l'étudiant organise son séjour de façon complètement autonome et il doit suivre un *Forschungskolloquium* à distance.

La possibilité d'effectuer deux semestres à l'étranger n'est pas proscrite ; elle est cependant fortement déconseillée, d'autant que les délais de réception des notes de la part des universités étrangères vous empêchent d'être diplômé.e avec votre promo en décembre.

5) Régime de la « double-diplomation » (voire « triple diplomation »)

Principes de la « double-diplomation »

A l'issue de leur 5^e année d'études, les étudiant.e.s de FIFA, où qu'ils.elles effectuent leur 5^e année (si celle-ci est reconnue), sont finalement diplômé.e.s de Sciences Po Lille et du master de la WWU. S'ils.elles ont validé leur 5^e année dans un établissement partenaire, ils.elles ont en outre la possibilité de recevoir un diplôme supplémentaire délivré par cet établissement. Il s'agit du régime de la double-diplomation (Sciences Po + établissement partenaire), qui dans le cas de la FIFA correspond en réalité à une triple-diplomation (Sciences Po + WWU + établissement partenaire).

Pour justifier cette diplomation multiple, les étudiant.e.s qui sont inscrit.e.s en 5^e année dans une formation permettant d'obtenir en un an, en plus de leur diplôme de Sciences Po Lille et du master de la WWU, un autre diplôme, doivent obligatoirement valider un certain nombre de crédits complémentaires. Les 60 crédits du diplôme obtenu en dehors de Sciences Po Lille et de la WWU Münster sont ramenés à 40 crédits. Contrairement aux étudiant.e.s de Filière générale concerné.e.s qui choisissent des enseignements parmi l'offre de cours disponible sur le campus virtuel, les étudiant.e.s de FIFA concerné.e.s rédigent un mémoire franco-allemand supplémentaire, cogéré par les responsables de la FIFA à Lille et à Münster.

Les cursus de 5^e année concernés sont les suivants : masters de l'Université de Lille, Paris-Dauphine, MS et Msc d'écoles de commerce, écoles de journalisme, Johns Hopkins, Kent, procédure recherche, master PPE, master CFI (sauf apprentissage) et ENS. *[Les autres cursus ne sont donc pas concernés : procédure de mutualisation, MRSP, MESES et préparation à l'agrégation d'histoire, double-masters de Sciences Po, formations en apprentissage.]*

Mémoire franco-allemand supplémentaire cogéré à Lille et à Münster

Ce mémoire franco-allemand supplémentaire doit porter sur un autre thème que le mémoire de *Bachelor* précédemment rédigé en 3^e année, le mémoire de master ou le rapport de stage éventuellement rédigés en 5^e année. Ce nouveau sujet doit obligatoirement être soumis pour acceptation préalable (au minimum un mois avant le dépôt du sujet !) à Doris Fuchs à Münster et Elise Julien à Lille. Cette acceptation reposera sur un exposé explicitant d'une part le choix du sujet et sa place dans le parcours de l'étudiant.e et d'autre part la problématique retenue.

Le mémoire doit répondre aux exigences principales d'un *Bachelorarbeit* ; il n'est pas à proprement parler un mémoire de recherche et peut se fonder sur de la littérature secondaire. Ce mémoire doit être rédigé au choix en français ou en allemand avec un résumé dans l'autre langue. La partie principale doit comporter environ 15.000 mots, le résumé 4500 à 5000 mots. Il compte pour 20 crédits et il est obligatoirement dirigé et évalué par Mme Fuchs et Mme Julien.

Les étudiant.e.s reçoivent après la rentrée de 5^e année un mail d'information précisant la procédure, le délai de dépôt des sujets et celui de rendu des mémoires pour l'année en cours. Vous pouvez néanmoins d'ores et déjà consulter le « **Petit guide du mini-mémoire en FIFAS** » disponible en ligne.